

Calendrier des manifestations

1er octobre à partir de 09h00	Vente de diots et saucisses	Commission d'Action Sociale
05 novembre à partir de 14h00	Concours de belote coinchée	Club du Bel Age
11 novembre	Cérémonie Armistice	Commune
02 décembre à partir de 16h00	Spectacle et goûter de Noël	Comité des Fêtes & Commission d'Action Sociale

Bièvre isère
communauté



3^e édition du Bièvr'athlon

Dimanche 17 septembre, de 8h à 13h, pressez-vous pour un zeste de sport ! Bièvre Isère Communauté organise la 3^e édition de cet événement sportif qui débutera à partir de 8 heures du parking d'Aqualib' à La Côte Saint-André.

Venez découvrir le triathlon sans classement officiel à l'arrivée, les épreuves qui attendent les sportifs sont ouvertes à tous dès 7 ans. Un bon moyen de passer une journée ludique et sportive, en famille ou entre amis.

Tarif : 5€ par équipe ou individuel ; inscription sur bievre-isere.com ou à l'accueil d'Aqualib'.

Renseignements au 04 74 20 99 38 ; bievrathlon@bievre-isere.com



Bulletin municipal

Directeur de publication : Thierry COLLION
Edité par nos soins

n°52 Juillet 2017

Mairie – Place Marius Richard Berland – 38260 BOSSIEU
04.74.54.20.94 – mairie.bossieu@wanadoo.fr – www.bossieu.fr

Accueil du secrétariat :
Le mardi de 10h00 à 12h00
Le vendredi de 13h30 à 16h00

Monsieur le Maire vous reçoit le vendredi à partir de 13h30
(rendez-vous recommandé).

ATTENTION le secrétariat de Mairie sera fermé du 21 août au 08 septembre inclus.



Sommaire :

Le mot du Maire	Page 2
Prévisions budgétaires	Page 3
Evènements	Page 4
La Commission d'Action Sociale	Page 5
La charte des voisins bricoleurs - SICTOM	Page 6, 7
Vie associative	Pages 8, 9, 10
Infos Pratiques	Page 11
Calendrier des manifestations Bièvre Isère Communauté	Page 12

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Une année d'élection présidentielle est toujours une période qui perturbe l'activité. Des primaires aux législatives, le temps a, semble-t-il, été beaucoup trop long avec en plus le matraquage médiatique, je peux comprendre que les gens finissent par se désintéresser de ces événements pourtant importants.

L'été est maintenant bien installé et nous avons eu un mois de juin marqué par la canicule. Il faut que nous restions mobilisés afin d'assurer la sécurité des personnes les plus vulnérables en prenant régulièrement des nouvelles, en allant visiter nos voisins.

Cet hiver et au printemps la quantité de pluie a été nettement inférieure aux normales saisonnières ce qui a empêché le bon remplissage des nappes phréatiques, je vous demande donc d'être vigilant en ce qui concerne nos ressources en eau. Nous avons des droits mais aussi des devoirs.

J'en profite pour rappeler que le « mieux vivre » ensemble est l'affaire de tous, en effet nous constatons régulièrement des incivilités récurrentes : dépôt d'ordures ménagères au point d'apport volontaire, herbe coupée non ramassée en bordure de voies communales, fleurs volées etc ... Il est important que chacun d'entre nous contribue quotidiennement au bien-être dans notre village. Il est toujours regrettable de devoir faire intervenir les institutions de l'Etat quand il s'agit seulement d'une question de bon sens.

En ce qui concerne les projets prévus sur la commune, la transformation du préau de l'ancienne école en bâtiments sanitaires pour les employés communaux et local de stockage est prévue à partir de la fin de l'année.

Les travaux d'aménagement du carrefour de la montée de la Combe d'Agnaire, quant à eux, débiteront au cours du 3^{ème} trimestre 2017.

Sur la RD51, la commune de Bossieu se situe dans la première tranche de travaux d'enfouissement pour la fibre optique. Le tracé commence de la commune de Penol, passe par le bas de Pommier de Beaurepaire, longe la RD51 pour rejoindre Arzay, les travaux débiteront en 2018. Pour plus de renseignements vous pouvez vous connecter à l'adresse internet suivante :

www.iserethd.fr.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal suit son cours, et est entré dans la phase de rédaction du règlement et du zonage. Je reste à votre disposition, sur rendez-vous, pour tout renseignement complémentaire.

Enfin, le 09 juillet, le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel méchoui, ce fut un moment convivial et je tiens à remercier les bénévoles qui ont été nombreux à s'investir pour que cette journée de rencontre soit une réussite.

Je vous souhaite un bel été, de passer de bonnes vacances et bon courage pour la rentrée !

Le Maire,

Thierry COLLION

NOUVEAU

Nous souhaitons recenser les artisans, commerçants, entreprises situés sur la commune et leur dédier un encart dans le prochain bulletin communal.

Merci de vous faire connaître par mail :

mairie.bossieu@wanadoo.fr

ou en déposant directement votre carte de visite au secrétariat.

INFOS PRATIQUES

CARTES D'IDENTITE

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de Cartes Nationales d'Identité devront être déposées dans les mairies équipées de dispositifs de recueil biométriques (DR) comme les passeports.

Les communes équipées sont : Allevard, Bourgoin-Jallieu, Crémieu, Domène, Echirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, L'Isle d'Abeau, La Côte St André, La Mure, La Tour du Pin, Bourg d'Oisans, Le Pont de Beauvoisin, Pont de Claix, Mens, Meylan, Roussillon, St Egrève, St Marcellin, St Martin d'Hères, Sassenage, Vienne, Vif, Villard de Lans, Villefontaine et Voiron.

Vous devez prendre rendez-vous pour le dépôt et pour la remise (des empreintes seront prises pour les enfants à partir de 12 ans). Les enfants de moins de 12 ans doivent quand même être présents au moment du dépôt de la demande.

Mairie de La Côte Saint André : Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ainsi que le dernier samedi du mois de 9h à 12h

Tél : 04 74 20 53 99 **Fax** : 04 74 20 25 30 **Mail** : etatscivil@lacotesaintandre.fr

URBANISME 1ER SEMESTRE 2017

Demandes de déclarations préalables

CAREZ Aurélie - abri de jardin
PILLOIX Catherine - aménagement maison individuelle
MURE-RAVAUD Mireille - division de parcelles
LE BARBIER Aymerick - pose de clôture et portail
BIDAUD Emmanuel - abri
CEYSSON Robert - division de parcelles

Demandes de permis de construire

SCI NSN—construction maison individuelle

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

Tous les apiculteurs doivent réaliser la déclaration annuelle obligatoire des ruches entre le 1er septembre et le 31 décembre. Les nouveaux apiculteurs doivent réaliser une déclaration de ruches dès l'installation de la première colonie.

Pour en savoir plus sur la déclaration des ruches : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Tél : 01.49.55.82.22

FRELON ASIATIQUE

Vous suspectez sa présence ? Prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez :

- GDS 69 au 04.78.19.60.60

- FREDON RA au 04.37.43.40.70

N° UTILES

CABINET INFIMIER LUCAS QUEVY – CAREZ – GEORGES 04.74.87.77.90

RESTAURANT L'OREE DU BOIS 04.74.57.78.76

CORRESPONDANT LOCAL DAUPHINE LIBERE : Martine CRASEZ 06.64.41.42.58

CLUB DU BEL AGE

L'Assemblée Générale s'est tenue le 19 janvier après-midi et a été suivie d'un copieux goûter.

Cette année, le club s'est affilié à Générations Mouvement (ex-ainés ruraux) et tous les adhérents munis de leur carte peuvent bénéficier de nombreux avantages (réductions dans certaines enseignes, mais aussi dans le réseau de services et commerces de proximité, sur les voyages, les assurances etc...).

Le 16 février une A.G. extraordinaire a eu lieu pour modification des statuts de l'Association en présence de M Jean-Marie Chenavas, Vice-Président de la Fédération Générations Mouvement de l'Isère.

La cotisation annuelle passe à 20 € et une participation de 1 € est demandée à chaque rencontre du jeudi.

Le 9 avril + de 80 personnes se sont présentées pour le concours de belote coincée. Malheureusement les retardataires n'ont pu participer, le tirage des tables étant terminé. Les gagnants ont remporté chacun un jambon frais. Comme les éditions précédentes, la manifestation a été un grand succès.

Le 27 avril, tous ont pu apprécier le repas « truitelles » servi à la Bissera de Pommier-de-Beaurepaire.

Pour la foire du 1^{er} mai, comme d'habitude, nos anciens ont participé à leur manière, soit à la vente des brioches soit à l'organisation de la tombola. Cette année encore les brioches et les cases se sont vendues en un temps record !

Le 1er juillet, avec le club de Lieudieu, une sortie dans la Loire est programmée, avec visite du musée de la praline à St Denis de Cabanne puis repas sur une péniche lors d'une petite croisière de 4h sur le canal de Roanne à Digoin. Grâce à une coopération sympathique, les clubs voisins nous proposent régulièrement de participer à leurs activités, concours, spectacles, voyages etc... cet été 6 adhérents se rendront au Tyrol avec Commelle.

Pause d'été : reprise le jeudi 7 septembre.

Prochaine date à retenir : le dimanche 5 novembre pour le concours de belote coincée.



ACCA (Association Communale de Chasse Agrée)

Pour ouvrir cette tribune nous tenons à remercier tous les amateurs de saucisses et saucissons couenne qui par leur présence ont grandement contribué au succès de notre manifestation ainsi que la commune pour l'apport de l'infrastructure nécessaire à la réalisation de cette journée. Mais déjà se profile devant nous une nouvelle saison qui va débiter : **le 10 septembre date de l'ouverture.**

Une saison que nous avons préparé lors de notre Assemblée Générale du 23 Juin en tirant aussi le bilan de l'année écoulée qui fut globalement satisfaisante tant d'un côté financier, moral et cynégétique. Seul bémol une régression du gibier de passage qui confirme une tendance générale à la baisse qui n'est pas propre à notre commune, mais nous restons confiant sachant que les flux migratoires sont très aléatoires. Pour le gibier sédentaire et le gros gibier, se fut une saison accomplie et réussie qui nous donne satisfaction ce qui nous encourage et confirme que nos efforts sur l'aménagement de notre territoire porte ses fruits.

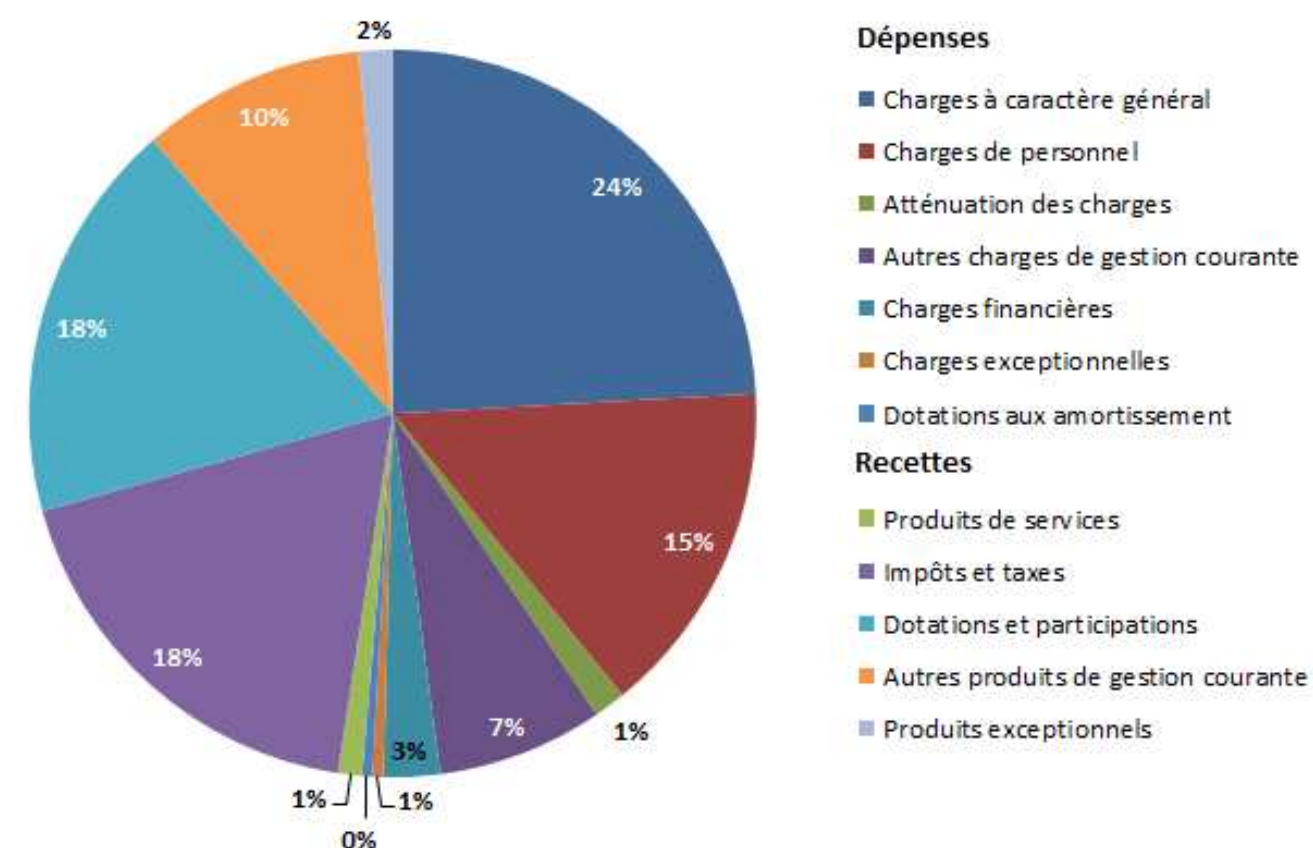
Mais nos efforts se concentrent aussi sur la sécurité de tous les usagers de la nature par la mise en place de nouveaux miradors et une nouvelle signalétique. Nous vous rappelons que notre société tient à disposition des habitants de la commune et à nos partenaires agriculteurs du matériel d'effarouchement et des cages à nuisibles, n'hésitez pas à nous faire remonter vos problèmes.

Dans l'attente de vous retrouver toutes et tous dans nos futures manifestations et le partage de notre beau et varié territoire de Bossieu, nous vous souhaitons de bons congés d'été à tous.

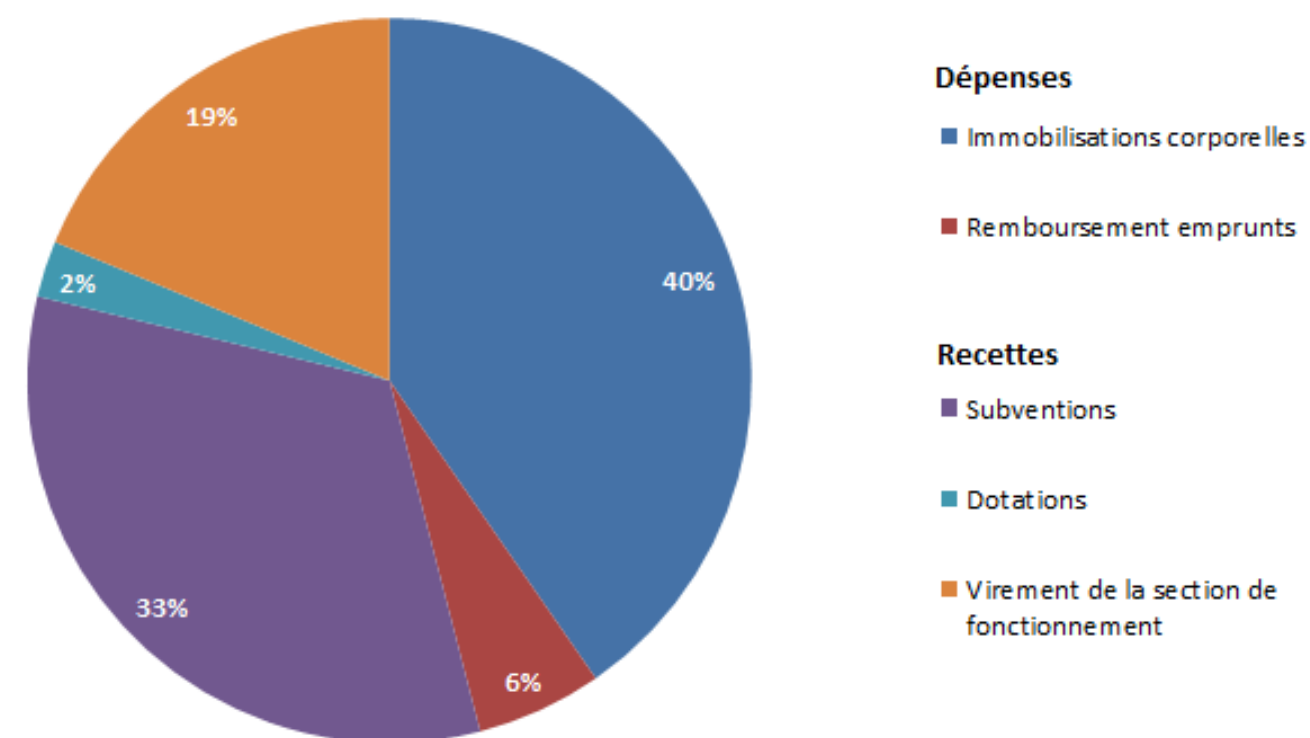
Le Bureau

PREVISIONS BUDGETAIRES 2017

Dépenses et recettes de fonctionnement



Dépenses et recettes d'investissement



Inauguration du Four Communal et du Local des Anciens Métiers

Le 26 mars dernier, le four communal et le Local des Anciens Métiers de Bossieu étaient inaugurés en présence de Monsieur Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère, de Monsieur Yannick NEUDER, Président de Bièvre Isère Communauté, Maire de Saint Etienne de Saint Geoires, de Madame Claire DEBOST Conseillère Départementale, de nombreux élus des communes voisines et des habitants de Bossieu. Grâce au don des familles Chaumat Pierre et Moiroud René, le four communal a pu prendre vie. Ces deux projets s'intègrent dans l'environnement. Ils permettent de redonner du cachet au centre du village et enrichir son patrimoine.



Le Festival des Arts Allumés du 15 avril 2017 au 22 avril 2017

Les membres du Comité des Fêtes de Bossieu ont accueilli un public de plus de 250 personnes et ont fait déguster 400 bruchettas cuites dans le nouveau four communal.

Ils ont applaudi Aldo Fax qui a mis en scène les petits messages déposés dans les boîtes aux lettres de la commune, s'en est suivi un concert de Jazz dans la salle d'animation.



Au cours de la dernière journée du Festival, une balade contée était proposée au courageux public qui a suivi les acteurs en vélo d'Arzay à Faramans. A Bossieu, nous avons pu apprécier un spectacle théâtral sous la grange en pisé de M. Berthet.



LES ATELIERS DE BOSSIEU (LAB)

Banc d'âne et barreau d'échelles

Les membres de l'association ont consacré la fin de l'hiver et le printemps à une nouvelle activité : réaliser avec l'aide d'outils anciens des échelles en bois.

Ce banc d'âne, sur lequel on s'assoie à califourchon, est muni d'un levier actionné à l'aide des pieds qui permet de maintenir la pièce de bois pendant qu'on la travaille avec une plane.

Plus l'effort est intense plus la mâchoire serre la pièce de bois. Il suffit de relâcher la pression pour changer la position de la pièce.

Cet instrument peut servir à réaliser des manches d'outils, des petits piquets ou encore des barreaux d'échelles.

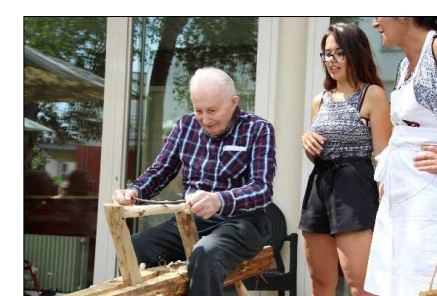
Le samedi 3 juin 2017, l'association s'est rendue à l'EHPAD Le Dauphin Bleu pour animer l'après-midi des résidents et raviver quelques souvenirs. Nous avons ainsi réalisé une échelle et des cordes en sisal avec un engin permettant en tournant de mêler plusieurs brins de l'épaisseur choisie afin d'obtenir un cordage plus ou moins serré en fonction de la traction produite. Les résidents ont été très intéressés par cette animation, certains se prêtant même au jeu en s'essayant à la confection de différents objets.

Prochain projet de l'association : la participation aux journées du Chantier médiéval organisés par l'Association Villeneuve Nature et Patrimoine à Villeneuve de Marc : **Les 8 et 9 juillet 2017**.

Nous y seront présents avec la réalisation de tavaillons, cordes et échelles.

Enfin, l'association a procédé à l'élection de son nouveau bureau lors de son assemblée générale en date du 20 mai 2017 :

Norbert BERTHET-président, Joëlle LEQUAY- trésorière, Colette VICAT BLANC-secrétaire.



BIBLIOTHEQUE L'ARCOLADE

**BIBLIOTHEQUE
INTERCOMMUNALE
ARCOLADE
FARAMANS BOSSIEU**

Place de L'église

Centre culturel

38260 FARAMANS

Tél : 04 74 54 27 20



Ouvertures :

JEUDI 16h / 18h

SAMEDI 10h / 12h

*Le paradis est à coup
sûr une immense
bibliothèque*

Une année normale pour la bibliothèque. Des prêts qui restent dans les statistiques de ces dernières années.

Ne nous plaignons pas, certaines bibliothèques ont vu leurs prêts de livres en chute libre !

Nous avons participé à la Foire du 1^{er} mai de Bossieu. Nous proposons des livres en bon état pour des prix dérisoires. Nous avons eu un certain succès. Cela nous permet de faire fonctionner la Bibliothèque, avec les subventions des mairies.

Les écoles viennent toujours aux permanences. Les élèves sont toujours aussi contents de choisir des livres !

Nous allons échanger quelques livres avec la Médiathèque : cela fera des nouveautés en rayon.

Nous serons à la Foire aux Châtaignes le samedi 14 octobre pour vendre les confitures ! le nombre de pots à fabriquer n'est pas encore décidé par le CERF.

2017 sera un nouveau challenge pour la bibliothèque. Mais nous sommes prêtes à faire ce qu'il faut pour que ce soit un succès.

Jacqueline CHAROUD Secrétaire

Janine COLLION Présidente

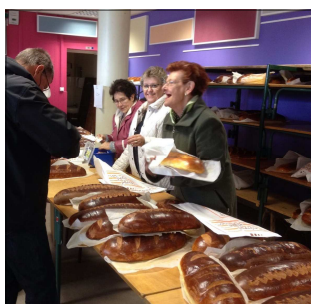
VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a testé pour la 1ère fois le four communal en proposant ces bruschettas pour le festival des Arts Allumés le 15 et 22 avril 2017. Ces manifestations ont été une belle aventure avec beaucoup de jolies rencontres.

Le Comité Des Fêtes a ensuite préparé sa foire du 1er Mai comme chaque année avec pour une fois un semblant de beau temps. Une fois encore les bénévoles ont répondu présents pour que cette foire se déroule pour le mieux, nous avons confectionné avec notre chef Mr Janin pas moins de 260 brioches et nous avons pu accueillir une quinzaine d'exposants.

Eh enfin pour clôturer en beauté ce 1er semestre, s'est déroulé ce dimanche 9 juillet notre traditionnel repas qui a lieu tous les 2 ans dans la cour de l'école, ce sont presque 150 personnes qui se sont retrouvées autour de succulents jambons et gigots cuits pour la 1ère année dans le four communal. L'ambiance était très bonne et nous avons tous passés un très bon dimanche et les amateurs de pétanque s'en sont donnés à cœur joie. A très vite ! Gaëlle FRECHAT la présidente et son bureau.



GYM ET DETENTE

Cette année l'association a réuni 9 courageuses volontaires autour de son coach Liliane Bonnet tous les mardis soirs à 19h à la salle d'animation de Bossieu.

Malgré leur nombre réduit les adhérentes venues d' Arzay, Bossieu, Faramans et Pommier de Beaupaire, se sont toutes mobilisées lors de la foire du 1^{er} mai à Bossieu.

Nous avons tenu le stand : frites, hot dogs à côté de la buvette proposant aussi quelques crêpes bien appréciées et des brochettes de bonbons.

Après 2 années trop pluvieuses nous avons pu enfin organiser un « lancer de charentaises » animant ainsi joyeusement la fin de matinée. Ce sont pas moins de 19 adultes et 17 enfants qui ont participé ! De nombreux lots ont été distribués aux petits et aux grands.

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le mardi 27 juin à 20h après le dernier cours de la saison. Assemblée au cours de laquelle nous avons fait le bilan de l'année écoulée et conservé le bureau actuel.

Nous invitons les habitants de Bossieu et des environs soucieux de garder une bonne forme physique à venir nous rejoindre dès la rentrée prochaine à partir du **mardi 12 septembre à 19h** pour des cours de gymnastique d'entretien adaptés à tous et toutes. Les 2 premiers cours sont proposés gratuitement pour essai, **coût pour une année complète : 65 €.** Contact : La présidente : Pascale Jacolin : 06 79 45 95 13



Cérémonie du 8 mai 2017

Une belle assemblée s'est réunie autour de notre Monument aux Morts pour la commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale.

Après la lecture du discours, l'appel aux Morts, une gerbe fut déposée.

Le verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.



LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Le rôle de la Commission d'Action Sociale est de veiller et de recenser les besoins éventuels des habitants de la commune :

Quelques exemples :

- Demande d'aide pour améliorer votre logement en cas d'insalubrité
- APA : Aide à la perte d'autonomie
- Le portage des repas à domicile
- Demande pour bénéficier de la CMU (Couverture Maladie Universelle)
- Demande pour la CMUC (une complémentaire santé gratuite)
- Aide à la mutualisation (pour payer les mutuelles complémentaires)
- Demande pour bénéficier d'aides ménagères à domicile auprès de l'ADMR du Liers

Concours de belote 05 mars



Repas du 02 avril



La commission d'action sociale organise le samedi 21 octobre de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

une formation « PSC – prévention et secours civique de niveau 1 ».

La formation sera dispensée par l'UDPS38 pour 10 stagiaires maximum, elle ouverte aux habitants de Bossieu

L'objectif est l'acquisition des compétences nécessaires pour :

- Protéger
- Alerter
- Secourir

Le coût de cette formation est de 60 € par personne, la commune prend en charge 40 €, il reste une participation de 20 € par inscrit.

remplir le bulletin d'inscription (milieu du bulletin) à remettre en mairie avant le 15 Août.

LA CHARTE DES VOISINS BRICOLEURS

1 : Aux mauvaises heures, tu ne bricoleras point !

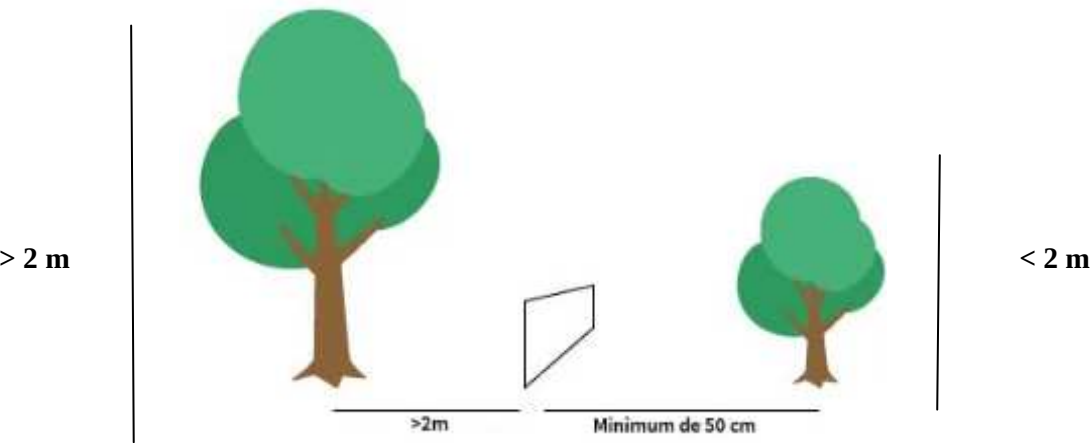
L'utilisation de machines bruyantes (tondeuse, taille-haies, ponceuse, perceuse etc ... est réglemantée !



2 : Aux déchets, tu penseras !

Attention : il n'est pas dans les attributions du personnel communal d'évacuer les déchets d'origines privés. Les déchets doivent être mis en déchetterie ou au ramassage des ordures. Dans ce dernier cas, ils doivent être mis en sacs. L'abandon des déchets sur le domaine public constitue une infraction au code de l'environnement et est passible d'une amende !

3 : La végétation de ton terrain, tu maîtriseras !



Si la haie est située chez l'un des riverains, ce dernier en est propriétaire et la taille lui incombe. Son voisin est libre de choisir entre tailler lui-même son côté ou autoriser le propriétaire à le faire chez lui.
Dans le cas où la haie est mitoyenne, chacun entretient la partie située sur sa propriété.
Si chacun possède sa propre haie, il est tenu de l'entretenir.

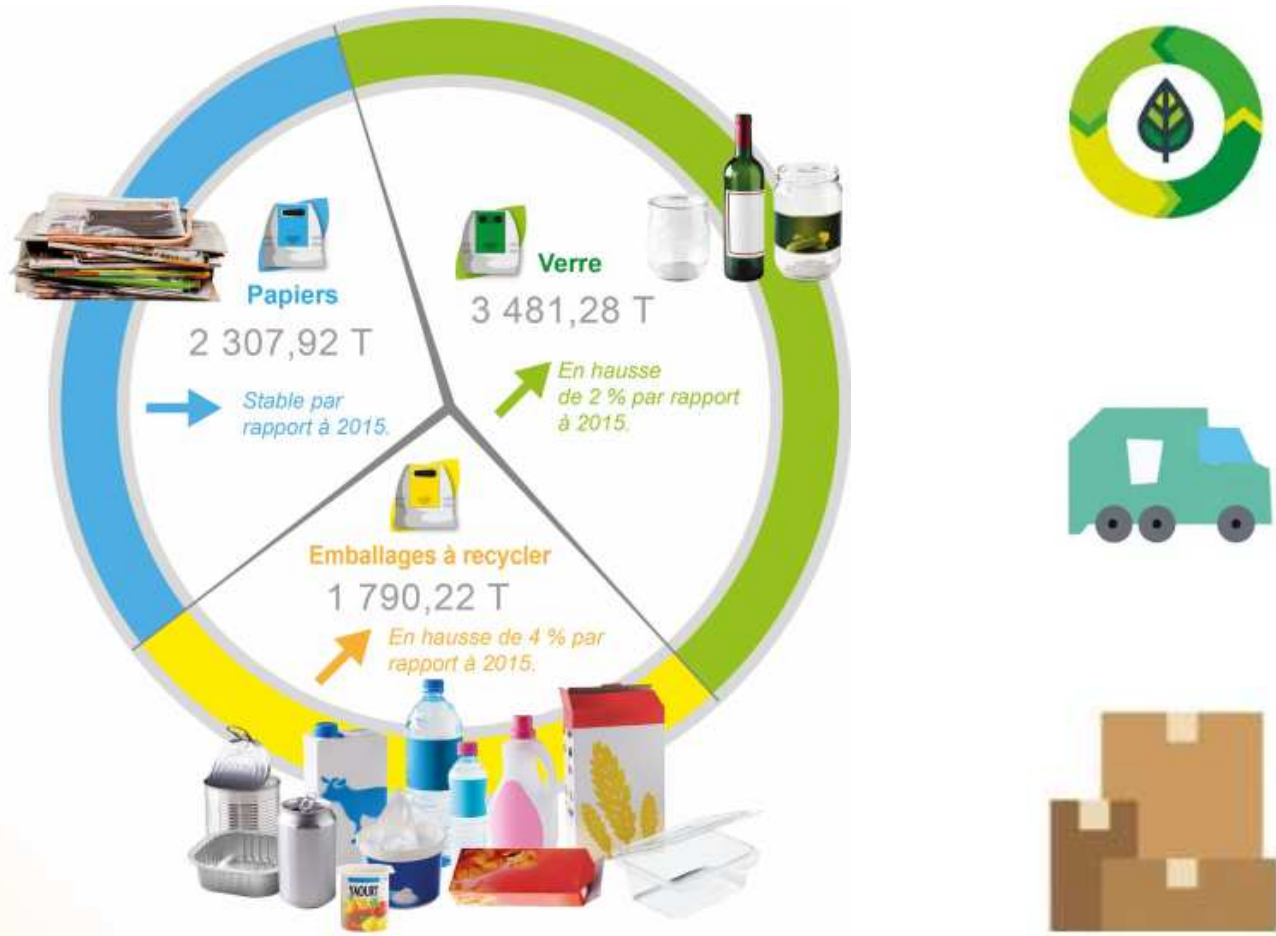
4 : Les autres et toi, tu protégeras !



Pensez à signaler vos travaux si besoin, mettre des barrières et vos outils hors de portée des enfants.



2016, le tri en chiffres



Positionnement du coût par flux en € / habitant et tous flux en € / par habitant

	OMR	Verre	Collecte + tri	Encombrants déchèteries
Coût tous flux en € / habitant	33,43 €	0,80 €	1,9 €	7,81 €
Données régionales habitat à dominance	48 €	1,1 €	4,2 €	
Ecart / coût moyen de référence	- 30 %	- 25 %	- 55 %	

Confirmons nos efforts pour 2017,
nous sommes sur la bonne voie !